

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES
FICHE SYNTHÈSE DE PROGRAMME

Titre du programme : Gestion des services de garde		
Code Sobec : LCA.AW		Année d'implantation : 2008-2009
Secteur de formation : Formation continue		
Sanction des études : AEC		Durée : 525 heures
Statut :	Active <input checked="" type="checkbox"/>	Non active <input type="checkbox"/>
Collège responsable du projet : Cégep Marie-Victorin		
Collèges membres du consortium (s'il y a lieu) :		
Fonction de travail : Gestionnaire en services de garde		
Objectifs du programme :		
<p>Le gestionnaire en services de garde sait offrir un milieu de vie de qualité, stimulant et structurant pour les enfants, en assumant l'ensemble des tâches administratives et en utilisant des modes de communication qui favorisent l'implication professionnelle du personnel. Cette mission est assurée par le développement d'habiletés qui relèvent de la gestion administrative et des communications.</p>		
Conditions d'admission :		
CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION À UNE AEC		
<p>Est admissible à un programme conduisant à une attestation d'études collégiales la personne possédant une formation jugée suffisante (posséder un diplôme de 5e secondaire ou une expérience de travail pertinente accompagnée d'une formation scolaire jugée suffisante) et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :</p> <p style="padding-left: 40px;">avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire OU être visé par une entente conclue entre le Cégep et un employeur ou par un programme gouvernemental OU avoir complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnées sur une période de un an ou plus.</p>		
LISTE DES COMPÉTENCES		
Code	Nom de la compétence	Heures
EJ71	Analyser les fonctions de travail et les compétences liées à la gestion des services de garde	
EJ72	Communiquer et interagir dans un contexte d'éducation à l'enfance	
EJ73	Gérer les ressources humaines d'un service de garde	
EJ74	Gérer les ressources financières d'un service de garde en conformité avec les règles juridiques et administratives	
EJ75	Assurer un environnement favorisant la santé et la sécurité	
EJ76	Orienter et coordonner un service de garde	
EJ77	Appliquer les habiletés de gestion et de communication développées par l'AEC	

Documentation disponible sur demande

	Oui	Non		Oui	Non
Rapport de l'AST	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Programme d'études	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Projet de formation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plans cadres	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Pour information additionnelle

Nom (responsable à la formation continue du collège) : Marie Cousineau

N° téléphone : 514 325-0150, poste 2064

Courriel :marie.cousineau@collegemv.qc.ca

Mise à jour le 24 août 2010